



8. PLAN D'ACTION 2021-2025

COMITÉ D'IMPLANTATION ET
DE VIGILANCE DE LA POLITIQUE

RFIQ-A21-C-I-D8

NOS **CONVICTIONS**
L'ADN DE NOS **ACTIONS**

2^e CONGRÈS
7, 9 ET 10 JUIN 2021



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ



PLAN D'ACTION 2021-2025 COMITÉ D'IMPLANTATION ET DE VIGILANCE DE LA POLITIQUE

RESPONSABLES POLITIQUES

Nancy Bédard
Shirley Dorismond

CONSEILLÈRES SYNDICALES

Myrna Karamanoukian
Amélie Robert

COLLABORATION

Comité d'implantation et de vigilance de la politique :

Isabelle Audet, membre du comité Santé et Sécurité du travail

Kathleen Bertrand, membre du comité Condition féminine

Caroline Gravel, membre du comité Condition féminine

Erica Kennedy, vice-présidente (mission CHSLD) du SPS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Cassandra Massé, membre du comité Éducation-Animation

Andrée Paradis, responsable condition féminine du SPSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Jérôme Savard, membre du comité Éducation-Animation

Shany St-Amand, membre du comité Jeunes

Nathalie Thibault, vice-présidente infirmière auxiliaire par intérim du SPS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Martine Tremblay, présidente de l'AIM

Stéphane Voyer, vice-président RLT du SPS de la Montérégie-Centre

ONT AUSSI FAIT PARTIE DU COMITÉ

Micheline Dureau, déléguée condition féminine du SPS des Cantons-de-l'Est et responsable locale par intérim du RLS de la Pommerai

Judith Germain, présidente locale de la Résidence Angelica

Isabelle Groulx, membre du comité Santé et Sécurité du travail

Jennifer Gunville, responsable condition féminine du SPS des Laurentides

Nagia Idel Mehdaoui, Syndicat nordique des infirmières et infirmiers de la Baie-James

Mélyna Tremblay, membre du comité Jeunes

Jonathan Tremblay, membre du comité Éducation-Animation

RÉVISION

Service Communication

Introduction

Créé à la suite de l'adoption de la Politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir, le Comité d'implantation et de vigilance de la Politique (CIVP) a déposé son premier plan d'action en décembre 2018. Depuis, des actions ont été réalisées et les résultats présentés lors de divers conseils nationaux. Poursuivant l'atteinte de la cible de référence d'une présence de 75 % de femmes dans les lieux de pouvoir à la FIQ et à la FIQP, le CIVP, en collaboration avec le secteur Condition féminine, a mis en place :

A Un guide des mesures de soutien

Poursuivant l'objectif d'outiller et d'orienter les syndicats affiliés dans la mise en place locale de la Politique, un guide des mesures de soutien a été élaboré. Plus spécifiquement, trois mesures ont été ciblées :

- La recherche de talents ;
- Le jumelage lors des instances ;
- Les horaires adaptés aux contraintes familiales.

Cet outil a été présenté et adopté par la délégation au conseil national de décembre 2019.

B Un nouveau projet d'horaire d'instance

Afin d'améliorer la conciliation famille-travail-études, le projet d'horaire suivant avait été mis en place :

- « la première journée d'une instance doit débiter à 12 h et la Fédération doit s'assurer dans la logistique que toutes les militantes doivent avoir eu le temps de dîner avant le début de l'instance, à moins que le Comité exécutif évalue qu'un début différé améliore la conciliation travail-famille ;
- la dernière journée d'instance devra se terminer, dans la mesure du possible, au plus tard à 16 h. »

Un bilan du projet a été présenté au conseil national de décembre 2020, faisant état de la situation causée par la pandémie de COVID-19 et de l'impossibilité, pour le CIVP, d'émettre une recommandation formelle sur l'avenir de ce projet d'horaire. Par conséquent, une motion visant à reconduire le projet d'horaire et son analyse dans son prochain plan d'action a été proposée et adoptée.

C Une formation sur la prise de parole

Le plan d'action présenté en 2018 par le CIVP prévoyait deux formations ayant pour but de soutenir les militantes dans la « participation pleine et active à la démocratie syndicale ». Pour ce faire, au mois de mars 2021, une formation intitulée Joindre ma voix au débat : Prendre parole en instance a été lancée, en collaboration avec le service Éducation-Animation. D'abord prévue comme formation en salle, elle a été adaptée au format virtuel

en raison de la pandémie de COVID-19. Cette formation a pour objectif de sensibiliser les membres aux enjeux et aux problèmes vécus par les femmes lors de la prise de parole, en plus de définir et de mettre en pratique différents outils.

D Une formation préélectorale

La deuxième formation vise le contexte préélectoral. Intitulée Initiation au processus électoral du RFIQ, de la FIQ et de la FIQP, cette formation autonome en ligne, développée en collaboration avec le service Éducation-Animation et le secrétariat général, cherche à démystifier le processus électoral et à encourager davantage de militantes, particulièrement les femmes, à s'impliquer dans les différents comités de la FIQ ou de la FIQP. Disponible sur la plateforme AGORA-FIQ depuis avril 2021, elle donne accès à toutes les informations nécessaires concernant le processus électoral.

E Un projet-pilote du programme de mentorat

Dans un souci d'encourager la participation accrue des femmes aux différents paliers syndicaux, la FIQ a élaboré un projet-pilote sur le programme de mentorat visant les militantes nouvellement élues.

Ce dernier a été présenté à la délégation au conseil national de mars 2021 et il entre en vigueur en avril 2021. Des formations pour les mentores et les mentorées seront offertes dès l'automne 2021.

Conjoncture

Dans le cadre de leur mandat, les 11 membres du CIVP ont dû faire face à une situation que personne n'aurait pu prévoir : la crise sanitaire causée par la COVID-19. Les mesures mises en place par le gouvernement ont eu des répercussions sur les actions qui étaient prévues dans le plan d'action 2018-2021 et sur leur analyse. Par exemple, le déploiement du projet-pilote du programme de mentorat, initialement prévu pour 2020, a dû être repoussé ; l'étude du projet d'horaire d'instance n'a pas pu être concluante et la formation sur la prise de parole, initialement élaborée pour être donnée en salle, a dû être adaptée pour une diffusion virtuelle.

Le CIVP n'a eu d'autre choix que de se conformer à cette nouvelle réalité où toutes les rencontres, les instances et les interactions entre les personnes se passent en mode virtuel. Dans un tel contexte, la majorité des équipes syndicales n'ont pas été en mesure de procéder à la mobilisation et au recrutement de nouvelles militantes. De ce fait, les membres du CIVP croient que les mesures proposées dans le guide des mesures de soutien n'ont pas pu être mises en place à cause des restrictions engendrées par la crise sanitaire et que, par conséquent, elles doivent continuer à être implantées au sein des équipes syndicales.

Il importe aux membres du CIVP de rappeler la raison d'être de la Politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir. En effet, même si les membres de la FIQ et de la FIQP sont à près de 90 % des femmes, cette réalité ne se reflète pas dans l'implication et la participation à la vie syndicale. Les postes de présidente des syndicats affiliés sont occupés à 68 % par des femmes, et leur présence dans les équipes syndicales se situe autour d'une moyenne de 70,5 %. Pour ce qui est de la participation aux instances de la FIQ et de la FIQP, peu importe qu'elles se tiennent en présence ou en virtuel, les femmes n'y prennent part en moyenne qu'à 72 %.

Malgré le contexte particulier et la conjoncture du premier plan d'action, le CIVP juge que les actions qui y étaient prévues ont pu être réalisées. Rappelons que le guide des mesures de soutien a été adopté par la délégation en 2019, juste avant la pandémie; le projet d'horaire d'instance a été reporté au prochain plan d'action, comme mentionné précédemment, et les formations ainsi que le projet-pilote du programme de mentorat ont été présentés en 2021.

Plan d'action 2021-2025

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'incertitude qu'elle engendre pour l'avenir, les membres du CIVP sont d'avis que le prochain plan d'action doit tenir compte de ce contexte particulier. Dans un tel souci, même si les actions proposées dans le présent plan sont modestes, elles visent l'atteinte de la cible de référence d'une présence de 75 % de femmes dans les lieux de pouvoir de la FIQ et de la FIQP. Les membres constatent donc que l'objectif n'est pas atteint et que le travail du comité doit continuer pour mettre en œuvre diverses actions. De ce fait, le CIVP poursuivra le mandat qui lui a été donné par la délégation en 2018, soit celui de veiller à l'implantation de la Politique dans les lieux de pouvoir de la FIQ et de la FIQP. C'est en multipliant les efforts et en variant les mesures prévues qu'on observera une hausse de la participation des femmes.

Deux des actions proposées ci-après, soit les instances hybrides et l'étude d'une offre de service de garde, ont fait l'objet de réflexions et de discussions non officielles à la suite de la présentation du premier plan d'action du CIVP. En les incluant dans le présent plan, on compte permettre au comité de suivre leur évolution et de s'assurer de leur étude et de leur éventuelle mise en application. De plus, l'analyse de faisabilité des instances hybrides semble incontournable, surtout en période de pandémie, alors que les militantes ont vécu l'expérience du mode virtuel.

A **Projet d'horaire d'instance**

Mesure prévue dans le premier plan d'action du CIVP, celle-ci a été reconduite par la délégation en décembre 2020 pour permettre une meilleure analyse de l'appréciation des militantes. En effet, la délégation a adopté la recommandation suivante : « De reconduire le projet d'horaire et son examen dans son prochain plan d'action. »

Par conséquent, l'actuel plan d'action intègre de nouveau cette mesure.

Il importe de rappeler que la mise en place d'un nouvel horaire d'instance visait une meilleure conciliation famille-travail-études des militantes. En effet, les horaires rigides des instances étaient perçus par plusieurs comme un frein à leur implication.

Extrait tiré du plan d'action de la Politique sur la représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir, adopté au conseil national des 4, 5 et 6 décembre 2018

Le CIVP recommande de continuer d'instaurer, durant les conseils nationaux réguliers ainsi qu'aux congrès, le projet d'horaire suivant :

- la première journée d'une instance doit débuter à 12 h et la Fédération doit s'assurer dans la logistique que toutes les militantes doivent avoir eu le temps de dîner avant le début de l'instance, à moins que le Comité exécutif évalue qu'un début différé améliore la conciliation travail-famille ;
- la dernière journée d'instance devra se terminer, dans la mesure du possible, au plus tard à 16 h.

Cette mesure vise à écourter la dernière journée, pour faciliter la CFTE, tout en ne diminuant pas le nombre total d'heures allouées à l'instance.

De plus, le CIVP recommande que le projet d'horaire de l'instance soit disponible sept jours d'avance pour faciliter l'arrimage entre la vie personnelle et professionnelle des militantes habitant à proximité du lieu d'instance (ex. : CPE, garderie, gardienne à domicile, etc.). Une disponibilité anticipée du projet d'horaire permettrait également une meilleure planification du jumelage de militantes par leur équipe locale.

B Instances hybrides

Lors du dernier plan d'action, le CIVP avait mis de côté la question des instances par visioconférence, puisque cela demandait une analyse approfondie des aspects techniques. La pandémie de COVID-19 a bien entendu démontré que la tenue d'instances en mode virtuel était possible. L'analyse d'un modèle à plus long terme est donc nécessaire. Pour cette raison, le présent plan d'action aborde la possibilité du mode hybride, c'est-à-dire un mode proposant une partie des présences en salle et une autre partie en virtuel. Le CIVP étudiera, en étroite collaboration avec la logistique des instances et le secrétariat général, l'impact des propositions d'inclusion des outils virtuels dans les instances sur la participation des femmes.

C Formation

La formation représente un outil important pour soutenir les femmes dans leur participation à la vie syndicale. C'est pourquoi le CIVP est d'avis que l'actuel plan d'action doit inclure une formation. Toutefois, la conjoncture des dernières années ayant fortement évolué, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, le CIVP croit qu'il serait pertinent de consulter à nouveau les militantes pour mieux cerner leurs besoins actuels. En effet, la dernière consultation remonte à 2017, soit avant l'adoption de la Politique sur une représentation équitable des femmes dans les lieux de pouvoir.

D Étude – offre de service de garde

Au cours des dernières années, en marge du premier plan d'action du CIVP, la FIQ a étudié la possibilité d'offrir une halte-garderie lors des instances. En 2019, le CIVP a notamment réalisé un sondage afin de mesurer l'intérêt de la délégation envers l'intégration de cette stratégie dans un plan futur. Le Comité a aussi entrepris des démarches auprès d'organisations offrant le service de garde. Or, encore une fois, la pandémie de COVID-19 a chamboulé les plans. En effet, les données amassées par la FIQ risquent fortement de ne plus être d'actualité. De plus, il s'agit d'un projet complexe qui comporte de multiples enjeux, notamment en lien avec différents aspects de la tenue des instances. Il s'agit toutefois d'une avenue pertinente à explorer dans l'optique de favoriser l'implication des femmes dans les lieux de pouvoir. En effet, les femmes portant souvent la responsabilité de la gestion familiale, l'offre d'un service de garde est susceptible de simplifier la gymnastique de la conciliation de la vie familiale et militante. Par conséquent, cela pourrait permettre à un nombre accru de femmes de participer aux activités démocratiques. Le CIVP propose donc d'étudier, en étroite collaboration avec la logistique des instances, la possibilité de mettre en place ce projet.

Recommandations

Le Comité exécutif recommande :

- 1** Que le CIVP analyse, en étroite collaboration avec la logistique des instances et le secrétariat général, les effets du mode virtuel sur la participation des femmes à la vie démocratique;
- 2** De créer une nouvelle formation dans le but de soutenir les femmes dans leur participation active à la vie syndicale de la FIQ et de la FIQP, et de mener une consultation auprès des militantes afin de mieux cerner leurs besoins quant à cette formation;
- 3** De procéder à l'étude de faisabilité, en étroite collaboration avec la logistique des instances, d'un service de halte-garderie en instance.

NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

NOTES



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

REGROUPEMENT
DES FIQ

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

